

Vidéo : plus que 6 collèges...

Souriez, vous êtes filmé. C'est l'un des objectifs du Département de l'Eure : équiper la totalité des collèges de caméras de vidéoprotection aux abords des établissements. La sécurité ne fait pas partie des compétences obligatoires de la collectivité, mais le Département a choisi de financer à 100 % ces installations, en tentant de convaincre les conseils d'administration des collèges du bien-fondé de la démarche. Petit à petit, l'idée fait son chemin. Un 49^e collège (sur les 55 établissements publics de l'Eure), celui de La Saussaye, a donné mardi 13 février son feu vert. Cinq autres établissements (Pont-de-l'Arche, Montfort-sur-Risle, Thiberville et les futurs établissements de Rugles et de Bourneville) sont appelés à délibérer ces prochains mois. Reste, comme dans Astérix, un dernier irréductible : le conseil d'administration du collège de Romilly-sur-Andelle a récemment délibéré contre l'installation de la vidéoprotection. Au grand dam d'Alexandre Rassaërt : « **On doit ces moyens de sécurité supplémentaires aux personnels, aux élèves et aux parents** », estime le président du Conseil départemental.

Florent Lemaire



Département de l'Eure